



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

Syrie

Question au Gouvernement n° 4493

Texte de la question

SITUATION À ALEP

**M. le président.** La parole est à Mme Nathalie Nieson, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

**Mme Nathalie Nieson.** Monsieur le Premier ministre, depuis plusieurs mois, des images terribles nous parviennent de Syrie : des familles sont décimées, la ville d'Alep est en ruine, les réfugiés se retrouvent piégés dans une ville à feu et à sang. Nous avons tous, bien malheureusement, des images de visages ensanglantés en tête.

La communauté internationale ne doit pas rester sans rien faire. Une grande tragédie se déroule sous nos yeux et nous, élus et citoyens, ne pouvons pas nous résigner à l'inaction.

Grâce à la France, qui a été l'un des premiers pays à réagir, les choses avancent. En premier lieu, nous avons combattu Daech. Nous avons lancé des frappes aériennes contre ces terroristes et appuyé les opérations au sol. Mais la France a aussi été un des premiers pays à prendre position pour la protection des populations qui subissent des exactions de masse, commises de part et d'autre. Des milliers de personnes sont prises au piège.

Monsieur le Premier ministre, la population d'Alep est sous un feu incessant. Nous devons soutenir les initiatives d'évacuation des populations.

Lors du dernier Conseil européen, le Président de la République a défendu notre priorité : la sécurisation d'un couloir humanitaire. Nous avons aussi demandé une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a adopté la résolution française pour assurer la présence d'observateurs, imposer un cessez-le-feu et préparer une négociation politique. Cette fois-ci, la Russie n'a pas opposé son veto.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous assurer que la France n'abandonnera pas les populations qui subissent la guerre et le terrorisme ? Pouvez-vous nous dire comment la France accompagnera la reconstruction de la Syrie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Bernard Cazeneuve, Premier ministre.** Madame la députée, merci pour votre question qui fait écho à d'autres questions posées au cours des derniers jours à l'Assemblée nationale par des parlementaires de toutes sensibilités.

Ce qui se passe à Alep est une épouvante, une tragédie, une horreur absolue. Des femmes et des enfants sont

enfermés dans cette ville : ils ne peuvent en sortir. Il est impossible d'acheminer de l'aide alimentaire et humanitaire vers les habitants d'Alep, qui se trouvent dans l'effroi et le plus grand dénuement. Les bombardements sur les sites hospitaliers empêchent la population d'avoir accès à des soins. Bref, la situation à Alep est encore une fois tragique. Elle justifie les initiatives prises par la communauté internationale pour mettre fin à ces massacres organisés par un régime contre un peuple, avec le concours de ses alliés.

C'est la raison pour laquelle la diplomatie française, sous la direction de Jean-Marc Ayrault, a multiplié les initiatives. Elle a notamment fait en sorte que le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une résolution visant à mettre fin à ces combats et à créer les conditions permettant l'accès à l'aide humanitaire. La France a été extrêmement active sur le plan diplomatique. Parce qu'elle parle à tous les pays qui peuvent jouer un rôle dans ce conflit, notamment avec la Russie, elle est parvenue à faire adopter par le Conseil de sécurité des Nations unies la résolution 2328, qui pose trois principes : l'accès à l'aide humanitaire rendu possible par la présence d'observateurs indépendants ; l'instauration de couloirs humanitaires qui garantissent à la population la possibilité de sortir et permettent à l'aide humanitaire d'arriver ; la protection des sites hospitaliers afin d'assurer les soins dont la population a besoin.

Il faut maintenant que cette résolution soit appliquée. Il faut que les belligérants veillent à sa bonne application et que les pays à l'origine du contexte de violences et du contexte tragique auquel Alep se trouve confrontée jouent leur rôle. C'est la raison pour laquelle la France continuera son action diplomatique afin que le dialogue intersyrien puisse se développer, s'accroître, s'amplifier, dans l'esprit de la résolution 2254 adoptée il y a un an, que le cessez-le-feu soit conforté et que la situation humanitaire soit prise en compte à la hauteur de la tragédie vécue par les populations d'Alep.

Voilà la direction dans laquelle travaille le gouvernement français. Voilà la ligne de la diplomatie française. Je veux remercier le ministre des affaires étrangères et l'ensemble de ses secrétaires d'État pour leur contribution extrêmement utile au dénouement de cette tragédie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

**Mme Brigitte Allain.** Très bien !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Nieson](#)

**Circonscription :** Drôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4493

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 décembre 2016](#)